

Publique

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Engagement du conseil

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil : Ciré Cléstor Ly

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment, promptement et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le Code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à BAKAR

Date: 17 Septembre 2013

Signature du conseil

Pour le Greffier



Maître Ciré Cléstor Ly

Avocat à la Cour

Piles Assainies U15 Villa n°004/A

Tel. /Fax: (00221) 33 855 59 72